

# Compte rendu CHSCT du 29 mars 2022

Ce CHSCT a eu lieu en présentiel à Quimper, comme à son habitude le président du CHSCT n'a pas répondu aux liminaires. vous pourrez lire notre <u>déclaration liminaire</u> sur notre site internet. Les principaux sujets évoqués sont les suivants :

#### situation sanitaire

Rappel du nouveau protocole depuis le 21 mars 2022 : les agents ont été informés par un message du 23 mars 2022.

Toutes les mesures barrière sont assouplies. Le port du masque n'est plus obligatoire dans les bureaux mais la vigilance reste de mise car 65 cas positifs ont été recensés en janvier, 27 en février et 38 depuis le mois de mars. Pour les agents vulnérables, les mesures particulières sont maintenues, notamment le télétravail à temps complet. Il n'y a plus d'isolement en cas de cas-contact quel que soit le statut vaccinal mais le télétravail est recommandé.

En cas de cas contact, il n'y a plus d'isolement obligatoire, mais recours au télétravail si possible et test à J+2. L'isolement peut être nécessaire en attendant le résultat des tests.



La définition de cas-contact est défini sur le site <u>Ameli Covid</u>, n'hésitez pas à revenir vers nous en cas de besoin.

La CGT est intervenue pour informer la direction que le mail de l'assistante de prévention était erroné sur Ulysse.

Les consignes seront rappelées aux chefs de service sur la procédure en cas de cas covid dans le service (Tracing des cas contacts, désinfection des bureaux quand cela est nécessaire.

Nous rappelons qu'un agent qui est positif doit le déclarer sur le Site <u>déclare Ameli</u>

Le remplacement du médecin de prévention dans le Finistère répondant aux besoins des agents et notamment pendant cette crise sanitaire est plus qu'urgente.

Enfin La CGT a demandé que les collègues, puissent continuer de recevoir des masques de la direction.

### **Budget 2022 et note d'orientation pour 2022**

La dotation est de 123,00 € par agent, amputé de la réserve de 6 % le budget s'élève à 120 129,00 €.

La note d'orientation fixe la politique ministérielle en matière de santé, sécurité et conditions de travail avec 7 grands axes :

- ✓ Prévenir les risques liés aux nouveaux modes de travail, en particulier le télétravail 2) Anticiper et prévenir les risques liés aux projets de réorganisation
- ✓ Rester vigilant dans le contexte sanitaire ;
- ✓ Prévenir les risques de désinsertion professionnelle et accompagner le retour à l'emploi
- ✓ Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- ✓ Consolider et ancrer la culture de la prévention dans le quotidien du travail ;
- ✓ Utiliser les crédits des CHSCT pour contribuer à la culture de prévention

L'absence du médecin de prévention et du secrétaire animateur ont été dénoncées, ce sont des freins pour le fonctionnement du CHSCT et une prévention de qualité.

Concernant les projets de restructurations lié au NRP sur le site de Douarnenez, les agents sont mécontents de ne pas pouvoir participer et de donner leur avis.



La CGT est intervenue pour demander une visite CHSCT en amont de chaque restructuration mais aussi pour que les agents puissent s'impliquer concernant l'installation de leur poste de travail.

Une rencontre aura lieu avec la direction un lundi matin pour discuter des plans.

Concernant les SGC de Chateaulin, Carhaix, un Groupe de travail exceptionnel aura lieu en juin pour présenter les plans.

Mme GODEFROY doit se rendre sur le site de Chateaulin pour définir l'endroit des futurs services :

- ✓ SGC (Centre de Gestion Comptable): 22 ETP
- ✓ TAD (Travail à Distance) 10 ETP
- SDE (Service Départemental de l'enregistrement) 20 ETP pour les agents qui suivront

Il est envisagé de faire du modulable entre la TAD et Le SDE.

Les contraintes liée à l'amiante, ne permettent pas de déplacer les archives pour les rapprocher des agents, ce seraient donc les agents qui se déplaceraient. Une réflexion est en cours sur les archives.

Concernant le télétravail la direction appelle régulièrement les personnes vulnérables.

## Compte-rendu du GT BUDGET du 24/02 et communication des devis

Ce groupe de travail a listé les besoins (matériels, sanitaires, de formation, sécurité, matériel nécessaire aux télétravailleurs etc.) Plusieurs actions de formation ont été actées (risques routier, habilitation électrique, premiers secours, équiper de 1ere intervention).

La CGT vous rappelle qu'il ne faut pas hésiter à contacter les acteurs de prévention.

## Fiches de signalement, CHS et déclaration d'accident du travail

- 14 fiches de signalement en 2021 (9 lettres de mise en garde, 1 lettre de rappel des consignes, un dépôt de plainte)
- 2 fiches de signalement depuis le début de l'année 2022 (2 lettres de mise en garde)
- 4 fiches CHS en 2021
- 1 fiche CHS depuis le début de l'année
- 11 accident du travail en 2021
- La CGT est intervenue concernant la non prise en charge d'une rééducation pourtant nécessaire à l'agent.
- Les accidents du travail ont lieu souvent en fin d'année, preuve que ce accident sont lié à la fatigue et aux conditions de travail.

Un audit aura lieu pour améliorer et sécuriser les conditions de travail des agents, pour la CGT, un audit ne suffit pas pour stopper l'hémorragie liée aux restructurations et aux suppressions d'emploi qui rendent de plus en plus insoutenable les conditions de travail des agents.

#### **Point divers**

La CGT a demandé un point sur le centre de contact des professionnels de Morlaix :

Les stagiaires arrivent en stage en SIE pour commencer et le chef de service passera 1 fois par semaine pour leur tutorat. La formation se déroulera sur le site.

Vos Expert et Mandatés : Sandrine ALLAIN et Gilles Deschamps









La section CGT Finances publiques du Finistère Sur Facebook

Notre site internet : <a href="https://29.cgtfinancespubliques.fr/">https://29.cgtfinancespubliques.fr/</a>